

La campagne sur l'euthanasie des déments progresse aux Pays-Bas

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 30 juin 2011

Ça y est : après le reportage sur une femme de 63 ans en voie de devenir démente qui a obtenu l'an dernier le « droit » de se faire euthanasier alors qu'elle était en bonne santé physique, des articles commencent à paraître dans la presse néerlandaise pour expliquer qu'en fait, même les déments ou les personnes gravement déprimées peuvent prétendre à cette mise à mort. Son histoire se trouve [ici](#) : elle est glaçante.

Une récente [étude](#) universitaire menée par des instituts d'Utrecht et de Groningue ainsi que le centre Erasmus a recueilli l'avis de 4.000 citoyens, dont une partie de personnels soignants à propos de la loi d'euthanasie en vigueur. Résultat : ils la connaissent et apprécient ; même ceux qui s'y opposent, affirme bizarrement l'étude, estiment que son existence est une bonne chose, dès lors qu'elle permet au patient qui souffre de manière insupportable et sans perspective de changement d'être maître du moment de sa propre mort.

Le même panel a majoritairement déclaré apprécier le contrôle a posteriori de la conformité des actes euthanasiques avec les conditions supposées « sévères » de la loi. Beaucoup de personnes interrogées estiment que la loi devrait permettre l'euthanasie sur les personnes démentes et un tiers des professionnels soignants favorise son exercice sur des personnes en voie de devenir démentes ou souffrant de dépression chronique. On en est, selon la même enquête, à un tiers des personnes sondées qui approuveraient l'initiative « De plein gré » qui prône la légalité de l'euthanasie pour ceux qui sont « fatigués de vivre » (les médecins et soignants sont moins d'accord).

L'étude a pour objectif de montrer que la loi est mal connue, alors qu'elle autorise déjà l'euthanasie – par exemple – sur des cancéreux qui, sans souffrir physiquement, vivent mal des pertes de contrôle, et encore sur les personnes en dépression chronique ou en stade commençant de démence.

L'élu socialiste Klijnsma vient de poser une question au ministre de la Santé publique, du Bien-être et du Sport pour s'émouvoir des grandes différences d'interprétation exprimées par les médecins à propos de la loi d'euthanasie, lui demandant en outre de donner son avis sur le fait que « seuls » 33 % des médecins néerlandais sont prêts à participer à une euthanasie sur une personne en voie de devenir démente.

L'idée est manifestement d'élargir l'approbation publique en faveur de ce genre d'euthanasies.

© [leblogdejeannesmits](#).

